

**Économie.** La trufficulture audoise à un tournant dans son existence.

# Les truffes vont pousser comme des champignons

**L**e titre est un peu exagéré mais il traduit une certaine réalité : la trufficulture audoise, selon les termes du président de l'Association des trufficulteurs audois (ATA, réunie hier en conseil d'administration), le conseiller général Michel Escande, « est à un tournant de son existence ». Sans qu'il y ait lieu de parler de révolution économique, le secteur a enregistré une forte hausse des demandes de plantations et l'ATA voit grimper sensiblement le nombre de ses adhésions, en majorité des agriculteurs et des viticulteurs pour qui la truffe constitue une diversification offrant un complément de revenus certes aléatoire, mais bon an mal an non négligeable. Ce chiffre est ainsi

passé de 41 en 1976 à 116 en 1991, 237 en 2000, 340 en 2004 et finalement 503 en 2006. Plus significatif encore, la surface annuelle de plantations a doublé entre 2004 et 2006, passant de 42,1 à 80,3 hectares. Un total d'environ 450 hectares de truffières sont aménagés en Languedoc-Roussillon, chiffre que le conseil régional entend porter à 850 hectares dans les cinq ans à venir, grâce à un programme de soutien et de développement de la trufficulture auquel s'est joint le département. Ce que ces élus, les socialistes Georges Frêche, président du conseil régional, et Marcel Rainaud, président du conseil général en tête, voient ici « un élément de réponse à la probléma-

tique de gestion des territoires agricoles et ruraux ». En gros, la conjoncture étant ce qu'elle est, il s'agit de ce que l'on va planter en lieu et place des vignes arrachées pour les générations futures. Outre la valorisation économique des terrains calcaires et la gestion des friches agricoles, l'implantation des truffières a l'avantage de constituer un bon rempart contre les incendies. Elle présente aussi un grand intérêt pour l'agro-tourisme, d'autant que les truffes locales pourraient bientôt être associées aux vins du cru par le biais du Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc (CIVL). Le programme régional de soutien et de développement de la trufficulture, en partenariat

étroit avec la Fédération régionale des trufficulteurs du Languedoc-Roussillon et les chambres d'Agriculture, propose un appui financier et technique aux projets d'aménagement. Des aides à la création ou à la réhabilitation de truffières peuvent ainsi être accordées aux propriétaires fonciers (dont les communes), ou à leurs groupements. Les subventions régionales atteignent (sous conditions) 40 % du montant hors-taxes de l'opération. Celles du département 50 % du montant hors-taxes de l'achat des plants. Rendez-vous en novembre sur les marchés de Moussoulens, Villeneuve-Minervois et Talairan.

*Pascal Charras*